

Direction : V. FILAIN, V. PHILOGENE, G. FRAISSINET, S. HOARAU, E. AKHOUN, C. BERTHO-LAUNAY – S. PESSIN

Point 1 - adoption du PV du 20 janvier 2026

La CGT et FO ne prennent pas part au vote. Le PV du CSE extraordinaire du 20 janvier 2026 est adopté par 2 voix pour (CFDT).

Point 2 - RIC

Les réponses écrites nous sont transmises par la direction. À l'heure où nous faisons ce compte rendu, nous n'avons toujours pas de documents.

La CGT a rappelé à la direction les différentes alertes, laissées sans suite, lancées par un membre de la CSSCT concernant les équipements de protection individuelle quant à l'éruption du 13 février 2026, y compris pour les équipes du Sud.

La direction indique qu'elle attendait les consignes préfectorales pour ce faire.

CGT : la préfecture a envoyé un communiqué d'alerte le samedi 14 mars pour indiquer que la qualité de l'air pouvait être impactée par la rencontre entre la lave et la mer et qu'il fallait être vigilants et se protéger. Le DCI a envoyé un mail aux salariés pour qu'ils s'équipent en EPI le vendredi 20 mars. Mieux vaut tard que jamais.

Une question a été posée sur l'amplitude horaire non respectée durant les élections municipales. Le DCI indique ne pas être au courant de situation où les amplitudes n'ont pas été respectées.

CGT : Des salariés qui ont terminé vers 23h, voire plus tard pour certains, étaient présents à 8h30 les lundis suivant les soirées électorales. Le DCI, ne se basant que sur la TV, indique que les journalistes ont fini leur vacation à 23h. La CGT lui rappelle qu'en radio, les salariés ont dû produire des reportages pour la matinale qui commence à 5h. Ils n'ont, de fait, pas terminé à 23h. Par ailleurs, l'amplitude entre une fin de vacation et une reprise de poste est de 11h. Reprendre à 8h30, ça ne fait pas 11h.

Concernant l'obligation de faire des plans de prévention, une motion a été votée au CSE à l'unanimité.

Les élus ont demandé au secrétaire du CSE d'alerter l'inspection du travail.

- Lire la motion CSE du plan de prévention

Point 3 - vie de l'établissement

✓ Formations à venir

Les modules de formation du cursus finances sont reportés au mois de juin.
En avril, le service RH bénéficiera de formations sur un nouvel outil.

✓ Productions à venir

- Finale de la dictée bilingue
- Radio Péi (Brûlé, St Joseph)
- Messe des Rameaux (Jour du Seigneur France 2)
- Pâques Protestante le 5 avril
- Le Nouvel An Tamoul à la Saline les Hauts
- Mascarena
- Tour Cycliste en août
- Sobatkoz le 16 avril

✓ Questions diverses

CGT : Avec la hausse du prix des carburants, que compte faire la direction de Réunion La 1ère ? Recours au télétravail ?

Direction : nous en discutons actuellement

CGT : qu'en est-il de l'enquête paritaire sur la situation de deux RC en souffrance ?

Direction : On attend que l'ensemble des entretiens soient terminés. Nous n'avons pas de nouvelles de la délégation.

CGT : Pourquoi le Dimpag est-il amené à remplacer la directrice régionale en son absence ? Il est de Malakoff, il n'est pas dans l'organigramme de la station, il n'appartient pas au Codir de Réunion.1

Direction : Il peut être amené à le faire. Il l'a déjà fait en 2025.

CGT : qui va remplacer la responsable à la programmation tv ?

Direction : un appel à candidature a été lancé pour trouver de l'intérim.

CGT : Avec les congés prévus en avril, comment vont se faire les remplacements en rédaction ?

Direction : Deux personnes ont été détachées à la rédaction en chef pour assurer l'intérim. C'est aussi l'occasion de tester les compétences. Un appel aux CDD sera fait pour pallier les absences.

CGT : la planificatrice de rédaction sera aussi en congés, comment se fera son remplacement ?

Direction : Elle a anticipé son départ et fait une projection sur 3 semaines.

CGT : qui fera des modifications en cas de problème ?

Direction : O

La CGT a rappelé au DCI (qui visiblement ne le savait pas) que les RC ont compétence à « organiser les activités de la rédaction et élaborer les plannings »

CGT : le remplacement du chargé d'édition numérique en congés sans solde ?

Direction : Des rediffusions de ses chroniques sont prévues. D'autres produits seront mis en œuvre avec l'appui d'une personne bénéficiant de l'UCC multimédia.

CGT : Avez-vous prévu un éclairage suffisant pour la captation de la messe de Pâques ? C'est un endroit très sombre.

Direction : Il n'y a pas de budget.

Pour finir, la direction est revenue sur sa décision. Il y aura bien un éclairage sur la messe !

Point 4 : point RH

✓ Démarche DSQVT : restitution de la synthèse

Lors de cet audit, 54 salariés ont été reçus en entretien individuel sur la base du volontariat. Le taux de participation au questionnaire est de 61% avec 133 salariés qui ont participé sur 218 envois.

Constats principaux

1. Manque de reconnaissance et de valorisation

- Les efforts et contributions ne sont pas toujours reconnus.
- Les actions positives (valorisation, reconnaissance) sont peu visibles ou mal perçues.

2. Problèmes de communication

- Les informations officielles circulent mal.
- Les rumeurs et bruits informels prennent le dessus.
- Cela crée des perceptions négatives et de la confusion.

3. Conditions de travail sous tension

- Contexte avec contraintes, pression et instabilité.
- Difficulté à maintenir une qualité de travail satisfaisante.

4. Adaptation constante des équipes

- Les salariés doivent s'adapter en permanence (imprévus, changements).
- L'autonomie devient une stratégie de survie pour effectuer le travail.

5. Relations et organisation fragiles

- Présence de tensions relationnelles.
- Manque de coordination et de clarté dans les rôles.
- Difficulté à stabiliser un fonctionnement collectif.

6. Charge mentale et implication

- Forte mobilisation individuelle pour compenser les dysfonctionnements.
- Risque d'épuisement et de perte de sens.

En résumé, l'organisation fonctionne, mais au prix d'efforts importants des équipes : « **La tension devient la norme** ».

Il existe un déficit de communication et de reconnaissance, des contraintes organisationnelles fortes et une adaptation constante qui devient fatigante.

Selon le cabinet ACCA, l'enjeu principal est d'améliorer

- la communication interne
- la reconnaissance du travail
- la clarté de l'organisation
- et réduire les tensions et la charge mentale

Un plan d'action en 4 axes est prévu :

- Les fondations : 10 actions au 1^{er} semestre 2026
- La stabilisation : 7 actions au 2nd semestre 2026
- La consolidation : 7 actions en 2027.

CGT : votre rapport fait mouche. Cela correspond à une réalité maintes fois dénoncée par les élus et aux remontées de terrain. Est-ce qu'un accompagnement du cabinet ACCA auprès des élus est prévu pour mettre en place un plan d'attaque ? La CSSCT sera-t-elle associée aux travaux ? Un CSE extraordinaire est-il prévu ?

Direction : Un CSE extraordinaire est envisagé. Le cabinet ACCA accompagnera la direction, mais pas les élus, la CSSCT ne sera pas associée. Un comité de pilotage existe déjà avec des membres de la direction et du personnel. La présidente de la CSSCT fait partie du Copil. Il y a 6 membres en tout au sein du Copil.

CGT : ne peut-on élargir à d'autres salariés ?

Direction : C'est le gabarit recommandé par le cabinet ACCA et la DSQVT.

CGT : pourquoi n'y a-t-il aucun compte-rendu des Copils ?

Direction : ce sont des recommandations de la DSQVT. Mais la direction est d'accord pour y intégrer un représentant de chaque organisation syndicale.

CGT : Et l'implication de la réforme de l'info dans cette restitution ?

Direction : La réforme de l'info ? Il existe un malaise dans tous les services. On a une prise de conscience ++++. La crise est profonde. La direction de Réunion La 1ère a une volonté de soigner tout ça.

CGT : Cela ressemble fortement au projet Zenon. C'est fait en dépit du bon sens. Aucun salarié n'a réclamé cette réforme. Cela a été remonté en CSE Outremer et au Central. Madame Gengoul a une responsabilité dans tout ça.

Point 5 : point finances

✓ Situation budgétaire 2025 et budget 2026

1. Résultat 2025

- Objectif de recettes non atteint avec un déficit d'environ 145 000 euros net. C'est surtout le secteur publicité qui est concerné.
- Forte économie sur les charges de personnel : environ 740 000 euros.
- Légère hausse des charges hors personnel : +35 000 euros

Pour finir, le résultat global est positif avec une économie de 617 000 euros. L'équilibre est maintenu grâce aux économies, pas aux recettes.

2. Budget 2026

Pour cette année, le budget est en hausse. Le résultat prévu est en amélioration : jusqu'à 156 000 euros selon le périmètre. Les charges sont en hausse, notamment celles du personnel : + 88 000 euros.

Une motion proposée par le secrétaire a été validée. Motion sur le budget

➤ [Lire la motion CSE Budget et ETP](#)

Point 6 : Municipales 2026

Pour ce second tour, il y a eu 30 débats sur Réunion La 1ère, 40 directs lors des deux soirées électorales et 24 zappings. Pour la direction de l'info, ce n'est pas parfait, mais il y a eu de bons retours. Le DCI est satisfait et souhaite s'améliorer pour la prochaine échéance. Il félicite toutes les équipes notamment Web et télé.

CGT : il faut aussi remercier la cheffe de projet.

Direction : Pas seulement. C'est un travail collectif. Il y a eu des tensions entre la cheffe de projet et le DCI.

CGT : tout n'a pas été rose, notamment les matinales radio qui ont suivi le 1er et le 2nd tour. Un besoin d'encadrement (RC ou RE) s'est fait fortement sentir.

Direction : oui c'est un besoin.

CGT : Les félicitations c'est bien, mais une prime est-elle prévue ? Beaucoup de salariés n'ont pas accès à la prime d'intéressement ou la part variable dévolue aux encadrants

Direction : O

CGT : Est-ce que le délégué au numérique intervient quant à la rédaction d'articles ? Quel est son rôle dans les décryptages qui sont diffusés sur les réseaux sociaux ?

Direction : le délégué au numérique a sa carte de presse. Il est garant de ce qui est publié sur le site. Il n'intervient pas sur le fond mais sur la forme.

CGT : est-ce que le décryptage est discuté en conférence de rédaction, notamment sur les angles à traiter ?

Direction : Aujourd'hui ce n'est pas le cas. Mais ça le sera. Il y a toujours une validation éditoriale. Il s'agit d'une autorité bicéphale avec le délégué au numérique.

CGT : et les RC ?

Direction : les RC ne montrent pas d'appétence pour le Web.

Point 7 : point sur l'arbitrage des demandes de congés

Au 23 mars, seuls 37% des droits à congés et RTT étaient saisis dans Mon kiosque. Ce retard pénalise l'anticipation des besoins et la projection sur les mois à venir.

CGT : le salarié lambda n'a aucune idée du plan de charge. Pourquoi n'y a-t-il pas de réunion avec le N+1 ? Pourquoi ne pas faire les prévisions de congés une fois le plan de charge connu ? A-t-on anticipé août et le Tour de l'île ?

Direction : l'élément important c'est la communication. Normalement, les chefs de service ont pris en compte les Opex et ont fait l'arbitrage des congés en ce sens.

Est-ce nécessaire d'effectuer une double saisie ? Une version papier puis Mon kiosque.

Direction : Pas trop de changement en même temps.

Point 8 : point rédaction

✓ Comité de suivi de la réforme de l'info (réunion du mardi 24 mars 2026)

L'organisation actuelle ne fonctionne pas et crée de la tension notamment en Radio et au Web. Le DCI souhaite assurer une présence RC/RE sur toute la plage des journaux de 5h à 21h.

CGT : mais en radio, la présence d'un RE ne débutera qu'à 7h du matin. Il s'agit d'une première incohérence.

Pour les RE qui feront une double édition, en télé, ils ne travailleront que 4 jours. Le 5^{ème} jour sera décompté en RTTE, RTTS ou Récup... Selon les projections, ce mode de fonctionnement peut tenir toute l'année avec les 5 RE.

Pour les RC, il n'y aura pas de RTTE mais un 5^{ème} jour plus light, type demi-journée. Les jours de prévisions seront réduits à 3 contre 5 actuellement. Celui qui sera de prévision le vendredi aura en charge le TDS.

Selon le DCI, Il n'y a pas forcément besoin d'un RC + RE en journée en radio. Il y aura toujours une personne en conduite pour épauler le RE de journée.

Le nouveau dispositif sera lancé le 20 avril 2026.

CGT : dans votre compte-rendu, vous indiquez une phase d'expérimentation de ce dispositif. Ce comité de suivi n'a pas vocation à mener des expérimentations. C'est normé. Avec une date de début et de fin et surtout un accord doit être signé avec les Organisations Syndicales

Direction : Mettre en place un accord va ralentir le déploiement. C'est une erreur de vocabulaire.

CGT : nous souhaitons que ce déploiement soit bien encadré

Direction : Nous n'avons aucun intérêt à imposer un nouveau mode de fonctionnement sans communication. On veut fluidifier la chaîne de fabrication.

CGT : est-ce que tous les RC et les RE sont bien formés aux 4 médias ?

Direction : Non. Mais quand ils ont signé, ils ont accepté de travailler sur l'ensemble des médias. Ils sont là pour hiérarchiser les infos, pas pour écrire un article au Web.

CGT : C'est donc un recrutement avec une connaissance partielle des médias ?

La CGT fait une déclaration sur cette mise en place non encadrée.

➤ [Lire la déclaration](#)

Point 9 : vie du CSE

Le budget prévisionnel des ASC est de 768 000 euros pour 2026.
Le budget des AEP est de 23 329 euros pour 2026.

Saint-Denis, 1er avril 2026